



Communiqué de presse

Embargo: 03.04.2012, 9:15

14 Santé

N° 0351-1203-30

Coût et financement du système de santé en 2010

Croissance modérée des dépenses de santé

Neuchâtel, 03.04.2012 (OFS) – **Les dépenses de santé se sont élevées au total à 62,5 milliards de francs en 2010, ce qui représente 2,5% de plus que l'année précédente. La part des dépenses de santé dans le produit intérieur brut (PIB) s'est stabilisée à 11,4%, ce dernier ayant enregistré une hausse de 2,9% en 2010 par rapport à l'année précédente. Ces résultats, encore provisoires, sur le coût et le financement du système de santé ont été établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Hausse des dépenses dans les principales catégories de prestations

Les dépenses de santé ont augmenté par rapport à l'année précédente dans presque toutes les catégories de prestations. Les hausses les plus fortes ont été enregistrées dans les catégories suivantes : soins ambulatoires en milieu hospitalier (+9,5%) et en cabinet médical (+3,2%), soins de longue durée dans les établissements médico-sociaux (+2,5%) et soins aigus en milieu hospitalier (+1,9%). Avec un volume de prestations de 38,4 milliards de francs, ces quatre catégories de soins ont représenté 61,5% des dépenses de santé. Les chiffres d'affaires de la vente de biens et services ont à l'inverse reculé (-1,6%), de même que les dépenses de l'Etat pour la prévention (-2,8%, recul marqué des achats de vaccins).

Stabilité des dépenses de santé par rapport au PIB

En 2010, les dépenses de santé ont enregistré une hausse de 2,5%, nettement inférieure à la croissance moyenne des cinq dernières années (3,7%). Le PIB ayant progressé de 2,9% cette année-là, la part des dépenses de santé par rapport à ce dernier s'est stabilisée à 11,4% (2009: 11,4%).

Nouvelle délimitation du financement

Selon les directives méthodologiques de l'OCDE, les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI, ainsi que les aides aux personnes âgées (soins) réglementées par les cantons, ne sont plus prises en compte dans le financement par les ménages (out-of-pocket), mais dans une catégorie à part. Ces prestations sociales sous condition de ressources représentent 2,8 milliards de francs en Suisse.

Comme les années précédentes, la majeure partie des 62,5 milliards de francs dépensés pour la santé ont été financés par les assurances sociales (41,7%, soit 35,2% par l'assurance-maladie de base selon la LAMal et 6,5% par d'autres assurances sociales), les ménages privés (25,1%) et l'Etat (18,9%). Les autres régimes de la protection sociale financent 4,5% des dépenses au travers de ces prestations sociales sous condition de ressources mentionnées plus haut.

661 francs par mois pour la santé

Les dépenses de santé se sont élevées à 661 francs par mois en moyenne par personne résidant en Suisse. Elles ont été couvertes à raison de 233 francs par personne par l'assurance-maladie obligatoire, de 57 francs par les assurances complémentaires et de 43 francs par d'autres assurances, telles que l'AVS, l'AI et l'assurance-accidents. L'Etat a pris à sa charge, d'une part, 125 francs pour la prévention, l'administration et les subventions aux prestataires de soins et, d'autre part, 30 francs de prestations sociales sous condition de ressources. Les fondations de droit privé ont financé l'équivalent de 7 francs. Les ménages ont donc dû déboursier le solde, soit 166 francs, en plus de leurs primes d'assurance (principalement pour les établissements médico-sociaux, les soins dentaires et les participations aux frais d'assurance-maladie).

Statistique du coût et du financement du système de santé

La statistique du coût et du financement du système de santé est une statistique de synthèse réalisée par l'OFS à partir de différentes sources. Elle permet d'évaluer chaque année les coûts de production, les dépenses et le financement des biens et services du système de santé suisse. Elle s'appuie sur la méthodologie internationale définie par l'OCDE dans le domaine des comptes de la santé. Elle n'est réalisable que lorsque toutes les données statistiques primaires sont réunies, notamment celles touchant aux assurances sociales et aux finances publiques. C'est pourquoi les résultats définitifs paraissent généralement avec un retard de deux ans environ.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Renseignements:

Raymond Rossel, OFS, Section Santé, tél.: +41 32 71 36777

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36281, e-mail: kom@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061

e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [14 - Santé](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :

<http://www.news-stat.admin.ch>

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Coût et financement du système de santé

	2005	2009	2010	Variation 200- 2010	Variation 2009- 2010 1)
Coût du système de santé selon les prestations, en millions de francs	52 043,0	60 983,9	62 519,5	2,5%	3,7%
Soins en milieu hospitalier	23 688,4	27 764,4	28 393,3	2,3%	3,7%
<i>soins aigus (y compris la psychiatrie)</i>	14 051,2	16 322,0	16 628,6	1,9%	3,4%
<i>long séjour</i>	6 586,2	7 935,9	8 136,6	2,5%	4,3%
Soins ambulatoires	16 202,5	19 185,5	20 313,3	5,9%	4,6%
<i>soins de médecins</i>	7 319,8	8 577,0	8 851,3	3,2%	3,9%
<i>soins ambulatoires des hôpitaux</i>	3 507,2	4 431,6	4 852,5	9,5%	6,7%
Vente de biens de santé	6 680,5	7 423,4	7 304,3	-1,6%	1,8%
Services auxiliaires	1 809,9	2 046,1	2 060,9	0,7%	2,6%
Prévention	1 133,5	1 521,8	1 478,6	-2,8%	5,5%
Administration	2 528,3	3 042,7	2 969,2	-2,4%	3,3%
Coût du système de santé selon le fournisseur de biens et services, en millions de francs	52 043,0	60 983,9	62 519,5	2,5%	3,7%
Hôpitaux et établissements médico-sociaux	27 195,6	32 196,0	33 245,8	3,3%	4,1%
Hôpitaux	18 296,5	21 708,0	22 477,0	3,5%	4,2%
Etablissements médico-sociaux	6 586,2	7 935,9	8 136,6	2,5%	4,3%
Etablissements pour handicapés et autres établissements	2 313,0	2 552,1	2 632,2	3,1%	2,6%
Services ambulatoires et commerce de détail	21 058,3	24 081,7	24 685,6	2,5%	3,2%
Services ambulatoires	16 110,1	18 595,0	19 229,4	3,4%	3,6%
Commerce de détail	4 948,2	5 486,7	5 456,2	-0,6%	2,0%
Etat et assurances	3 217,2	4 048,2	3 922,3	-3,1%	4,0%
Etat	1 023,6	1 439,6	1 209,5	-16,0%	3,4%
Assurances	2 193,6	2 608,6	2 712,8	4,0%	4,3%
Institutions sans but lucratif	571,9	658,1	665,8	1,2%	3,1%
Financement du système de santé selon le régime de financement, en millions de francs	2)	60 983,9	62 519,5	2,5%	2)
Etat		11 815,5	11 846,4	0,3%	
Assurances sociales		25 464,5	26 100,2	2,5%	
<i>assurance-maladie LAMal (assurance de base)</i>		21 382,8	22 025,1	3,0%	
Autres régimes, prestations sociales sous condition de ressources		2 691,5	2 825,9	5,0%	2)
<i>Prestations complémentaires AVS</i>		1 458,2	1 542,2	5,8%	
<i>Prestations complémentaires AI</i>		876,5	916,8	4,6%	
<i>Aide supplémentaire des cantons</i>		356,9	366,9	2,8%	
Assurances privées		5 384,2	5 404,7	0,4%	
Ménages privés		15 038,6	15 722,4	4,5%	2)
Autres financements privés		589,4	619,9	5,2%	
Santé, en % du PIB	11,2%	11,4%	11,4%		
Coût de la santé par habitant (en termes nominaux, en francs)	6 938	7 833	7 936	1,3%	2,7%

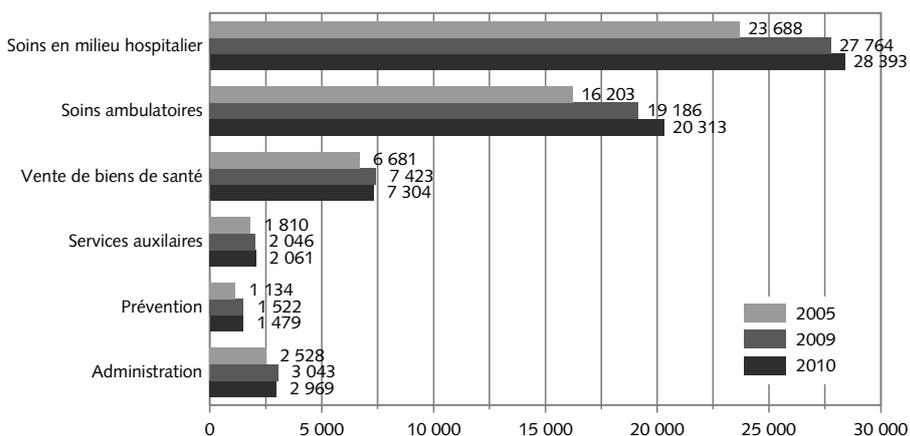
1) Taux de croissance annuel moyen

2) Données non disponibles dans la nouvelle classification selon le régime de financement

Coûts de la santé selon les prestations

G 1

En mio CHF

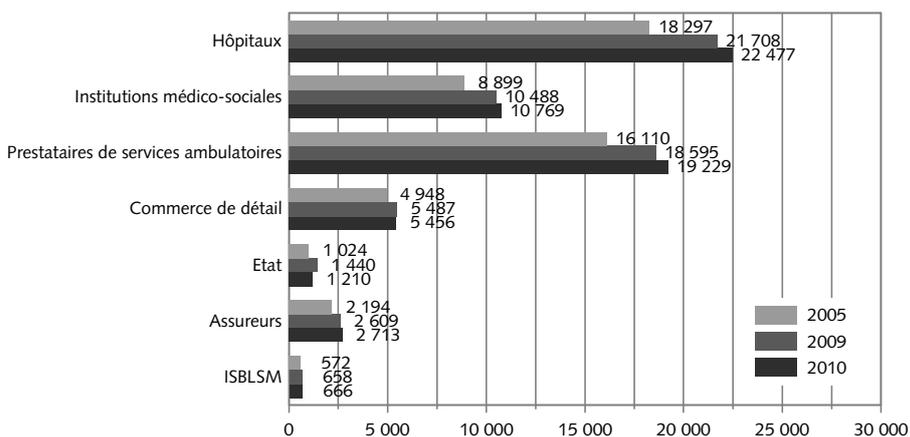


© OFS

Coûts de la santé selon le fournisseur de biens et services

G 2

En mio CHF



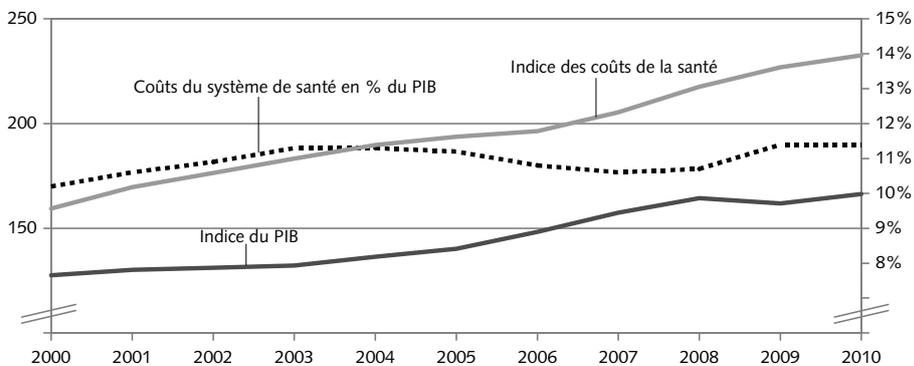
© OFS

Coûts de la santé et PIB

G 3

Indice 1990 = 100

% du PIB

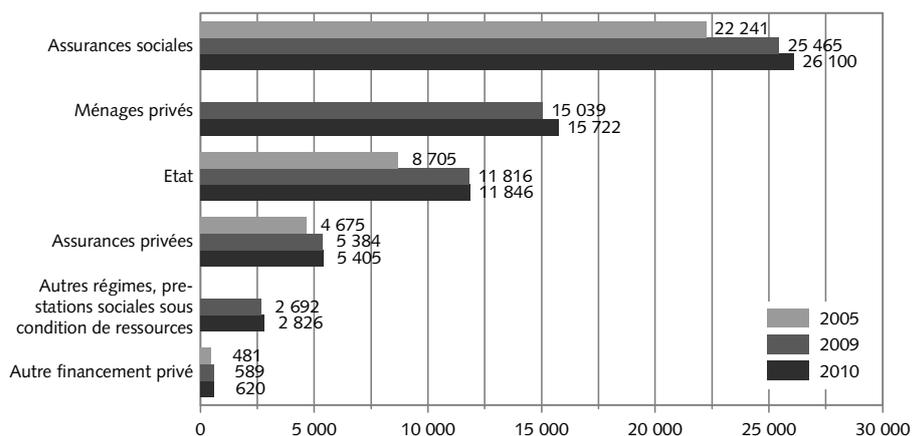


© OFS

Financement du système de santé selon le régime

G 4

En mio CHF

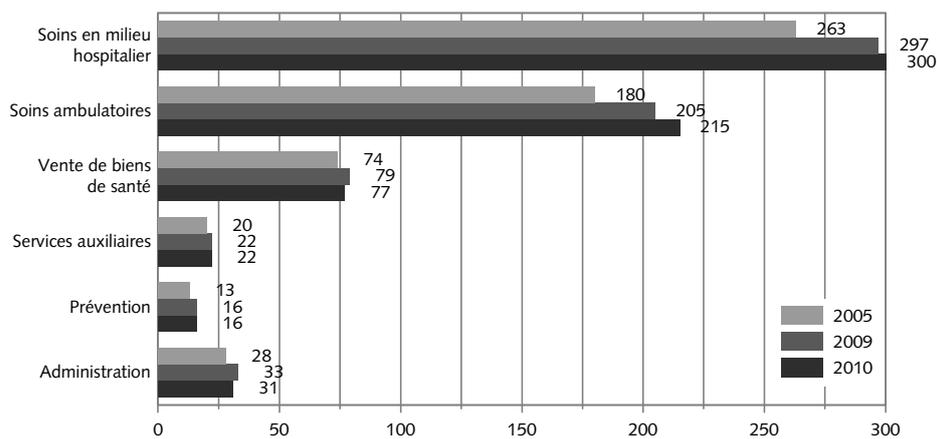


© OFS

Dépenses mensuelles par habitant

G 5

En CHF



© OFS